

COMMUNE DE MOSNAC

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 10 septembre 2013 à 20 h 30.

Présents : A. BERNIER, M. BRILLET, G. DEWEVRE, D. MERCERON,
E. MONTIGAUD, F. PERROTIN, S. PUAUD.
L. BOETTI, J. CHARLET.

Excusé : G. DEWEVRE

Le compte-rendu de la séance du 02 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité.

● 1 Fixation du tarif de la cantine :

Monsieur le Maire propose que le tarif de la cantine à la rentrée scolaire 2013 soit le même que celui appliqué à Saint-Simeux, soit 2,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

● 2 Décisions modificatives budgétaires

-Travaux voirie 2012 : Le montant des travaux s'élèvent à 36 327,08€. Il avait été prévu 36 000 € au budget. IL est donc nécessaire de prendre une décision modificative afin de pouvoir régler le solde de ces travaux.

Délibération adoptée à l'unanimité

-Annulation dette impayé cantine : Le Trésorier de Châteauneuf demande l'effacement de la dette de 237,60 € envers Madame Magalie Quentin demeurant à Sireuil pour le non paiement de la cantine de son fils pour la période d'octobre 2011 à juillet 2012.

Délibération adoptée à l'unanimité

● 3 Numérotation et nom des rues

Suite à la demande répétée de la Poste, Monsieur le Maire demande de réfléchir sur les noms des rues que nous devons attribuer afin que l'ensemble des routes et rues de la commune soit bien déterminé.

Ce sera la commission « Voirie » qui formera le groupe de réflexions : G. Dewevre, E. Montigaud, M. Brillet, A. Bernier. Ensuite ils présenteront leur dossier à l'ensemble du Conseil Municipal.

Tout d'abord, Monsieur le Maire doit prendre rendez-vous avec une personne de la poste qui pourra, si elle le désire, se joindre au groupe de travail.

• **4 Protection incendie**

Monsieur le Maire fait la lecture de la convention prise entre Michel Brillet et la Commune concernant la réserve d'eau incendie installée près de la distillerie de celui-ci. Il s'avère que le montant total des travaux est de 6 907.04 €H.T. Il souligne bien que la participation de la commune est une subvention d'investissement dont l'amortissement, obligatoire, se fera sur une durée de 5 ans.

Monsieur le Maire demande également une borne incendie supplémentaire avec un bon débit. Celle-ci pourrait être installée à l'entrée du lotissement « Champs de bas ». Avis sera demandé au SDIS.

• **5 Questions diverses**

- Prévoir des blocs de pierre autour de l'aide de pique-nique, près du pont de St Simeux, afin d'empêcher les voitures de stationner sur ce lieu.

- Eric Montigaud rappelle que l'éclairage de Blanchefleur fonctionne toute la nuit. Également à Blanchefleur, un fil téléphonique au sol et malgré les appels téléphoniques, France Télécom n'est pas encore intervenue.

- Michel Brillet rappelle que courant 2014, il faudra prévoir des travaux sur le chemin de «Pile».

La séance est levée à 22 h 40.

-